



Fondée en 1859 et forte de près de 225 membres, Economie Région Lausanne (ERL) assure le lien entre l'économie privée et les autorités communales et cantonales. Grâce aux relations privilégiées qu'elle entretient, d'une part, avec les principaux représentants de l'économie et, d'autre part, avec le monde politique, ERL est en mesure de défendre efficacement les intérêts des entreprises lausannoises.

ERL a notamment pour mission de promouvoir des conditions-cadres favorables au développement et au maintien d'une activité économique à forte valeur ajoutée dans le périmètre de la région lausannoise. Elle s'engage sur différents projets ayant des incidences importantes sur l'urbanisme, la mobilité et donc sur l'activité économique de cette région.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur les avantages liés à Economie Région Lausanne ou formuler une demande d'adhésion, rendez-vous sur notre site internet www.economie-region-lausanne.ch ou prenez directement contact avec notre secrétariat au 058 796 33 29



Ville de Lausanne

La Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne, en particulier par son Service de l'économie, a pour mission d'accompagner les entreprises lausannoises, de faciliter leurs démarches administratives et de leur fournir assistance pour développer leur activité.

Elle traduit dans la pratique le rôle de relais, d'impulsion et de médiation avec le monde de l'entreprise et du commerce, que la Municipalité s'est engagée à promouvoir pour la croissance économique de la ville et de la région.

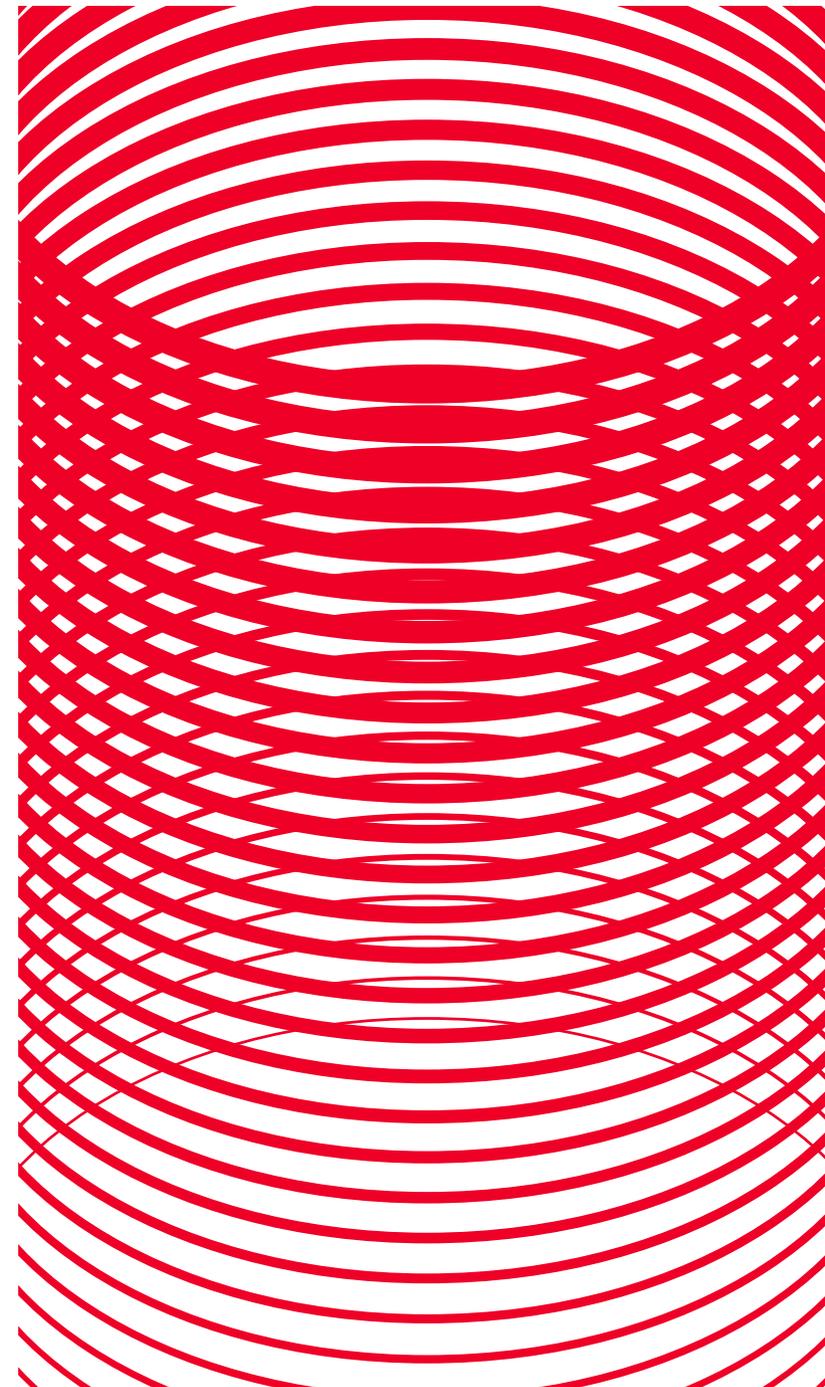
En partenariat avec ERL, la Ville de Lausanne soutient depuis 2008 les entreprises engagées en faveur de l'apprentissage et porteuses du système de formation duale indispensable à la compétitivité entrepreneuriale de notre pays.

Informations complémentaires et statistiques économiques sur www.lausanne.ch/eco



Prix
Entreprises
Formatrices
2024

Prix entreprises
formatrices



6 prix sont décernés en faveur des entreprises qui s'engagent pour la formation professionnelle

Objectifs des prix

Encourager et soutenir les entreprises qui emploient, pour la première fois, une apprentie ou un apprenti ou qui s'engagent de manière significative pour la formation professionnelle.

Les prix

CHF 10'200.- pour un apprentissage de 3 ans pour chaque entreprise lauréate (CHF 300.- par mois) et CHF 500.- pour chaque apprentie ou apprenti qui aura réussi sa formation.

A propos

Depuis 2008, la Ville de Lausanne et Economie Région Lausanne (ERL) remettent chaque année un prix en faveur de la formation professionnelle à trois entreprises qui s'engagent de manière significative pour la formation duale.

La Ville de Lausanne, suite à la crise sanitaire et économique conformément à sa politique de soutien aux entreprises formatrices, a décidé de continuer à octroyer trois prix supplémentaires qui s'ajoutent aux trois déjà annuellement décernés.

Depuis 2008, 58 entreprises formatrices dans des domaines aussi divers que la chocolaterie, la coiffure, la construction navale, la photographie, la droguerie ou encore la ferblanterie ont bénéficié de ce prix.

58 entreprises formatrices dans des domaines divers et variés ont bénéficié de ce prix

Conditions d'inscription

Envoyez votre candidature avant le 31 août, avec :

lettre de motivation
copie du contrat d'apprentissage
brève présentation de l'entreprise

Options d'inscription :

Formulaire en ligne : www.lausanne.ch/erl

E-mail : info@economie-region-lausanne.ch

Courrier : Economie Région Lausanne (ERL), CP 1215, 1001 Lausanne

Le règlement du prix est disponible sur les sites internet :
www.economie-region-lausanne.ch - www.lausanne.ch/erl

Renseignements complémentaires



Helena Druey

Economie Région Lausanne

T: 058 796 33 27

info@economie-region-lausanne.ch



Pierre-Antoine Hildbrand

Conseiller municipal

Directeur de la sécurité et de l'économie

Ville de Lausanne

T: 021 315 24 37

economie@lausanne.ch

© François Wavre –
Ville de Lausanne



Prix
Entreprises
Formatrices
2024